



La Canine

Dent de la Volonté

C'est la dent ayant la plus longue racine, unique. Elle permet la désocclusion des autres dents lors des mouvements de mastication, les protégeant ainsi de forces excessives et non physiologiques ; elles sont absentes chez les espèces herbivores.

Les canines servent à déchiqueter.

La volonté est un acte psychologique qui fournit l'énergie psychique indispensable à la réflexion et à l'exécution de l'action. Elle se caractérise par la stabilité, la continuité, la solidité, la profondeur de son action. Elle implique l'effort, la persévérance, la ténacité et le courage.

La volonté désigne la faculté d'exercer un libre choix gouverné par la raison, c'est à dire la faculté qu'a la raison de déterminer une action d'après des normes ou des principes (par exemple moraux). En cela, elle s'oppose à la spontanéité du désir, ou aux instincts naturels, dont la réalisation ne fait appel à aucune délibération.

La volonté est l'expression du libre-arbitre chez un sujet, ou la manifestation de sa capacité de choisir par lui-même sans contrainte extérieure. Pour de nombreux philosophes, comme Kant et Descartes, la volonté est une faculté proprement humaine, puisqu'elle transcende les tendances naturelles de l'homme et lui permet de se gouverner.

La définition et les enjeux du concept de volonté sont donc en grande partie liés à la conception que l'on se fait de la raison. De cette conception dépendent aussi les notions de liberté et de responsabilité, qui posent les fondements de la morale.

La volonté est donc la forme supérieure d'une activité consciente d'elle-même. Elle participe grandement à l'élévation de l'esprit humain au dessus de sa condition d'homme ordinaire.

La volonté est la puissance qu'a l'homme de se déterminer lui-même. Il s'agit de savoir en quoi consiste cette puissance et si elle est autre chose qu'une illusion.

La psychologie classique distingue dans l'acte volontaire quatre moments : la conception, la délibération, la décision et l'exécution.

" La volonté est une sorte de causalité des êtres vivants, en tant qu'ils sont raisonnables, et la liberté serait la propriété qu'aurait cette causalité de pouvoir agir indépendamment de causes étrangères qui la déterminent; de même que la nécessité naturelle est la propriété qu'a la causalité de tous les êtres dépourvus de raison d'être déterminée à agir par l'influence de causes étrangères. La définition qui vient d'être donnée de la liberté est négative, et par conséquent, pour en saisir l'essence, inféconde ; mais il en découle un concept positif de la liberté, qui est d'autant plus riche et plus fécond. Comme le concept d'une causalité implique en lui celui de lois, d'après lesquelles quelque autre chose que nous nommons effet doit être posé par quelque chose qui est la cause, la liberté, bien qu'elle ne soit pas une propriété de la volonté se conformant à des lois de la nature, n'est pas cependant pour cela en dehors de toute loi ; au contraire, elle doit être une causalité agissant selon des lois immuables, mais des lois d'une espèce particulière, car autrement une volonté libre serait un pur rien. La nécessité naturelle est, elle, une hétéronomie des causes efficientes ; car tout effet n'est alors possible que suivant cette loi, que quelque chose d'autre détermine la cause efficiente à la causalité. En quoi donc peut bien consister la liberté de la volonté, sinon dans une autonomie, c'est-à-dire dans la propriété qu'elle a d'être à elle-même sa loi. " Kant, Fondements de la métaphysique des mœurs.